

LUTTE DE CLASSE

Pour le POUVOIR des TRAVAILLEURS

JUIN - JUILLET 1965

"Nous voilà tranquilles
pour 10 ans"

C'est l'appréciation cynique de la Direction PEUGEOT après la fin de la grève.

Lorsque dans notre dernier numéro nous écrivions que la lutte se terminerait par un compromis - arrêt du mouvement contre levée d'une partie des sanctions - nous étions encore trop optimistes.

C'est une défaite totale que les travailleurs ont subi: toutes les sanctions ont été maintenues, y compris les licenciements de plusieurs travailleurs. Aucune revendication sur les salaires et surtout sur les horaires de travail n'a été satisfaite.

Mais c'est essentiellement l'impression d'avoir été totalement battus, d'avoir pris des risques et consenti des sacrifices pour rien qui constitue une défaite ouvrière. A ce point de vue le cri cynique de la Direction est caractéristique: il montre que si les ouvriers n'ont pas toujours une conscience claire de leurs intérêts, les capitalistes ne se font aucune illusion sur le caractère impitoyable de la lutte des classes.

Dès le début de la grève,

nous avons souligné la force du mouvement: volonté des ouvriers de se battre et coulage de la production, beaucoup plus efficace que l'arrêt de travail quotidien. Mais nous avons surtout insisté sur ses faiblesses: absence d'occupation de l'usine, seule méthode pour empêcher les 50% de non-grévistes de travailler, refus de dépassement des mots d'ordre syndicaux et surtout absence de constitution d'organes de lutte véritablement prolétariens et démocratiques (comités regroupant l'ensemble des travailleurs syndiqués et non-syndiqués.

Il n'est pas utile de rappeler une nouvelle fois comment le mouvement de protestation contre les "horaires-accordéons" parti spontanément des ateliers d'emboutissage et de tôlerie a été coiffé par les organisations syndicales.

Mais il faut insister à nouveau sur le refus des organisations traditionnelles (partis et syndicats) d'étendre la lutte à d'autres usines et même d'en informer les travailleurs.

En effet, ce qui caractérise d'abord l'attitude des organisations syndicales c'est leur refus d'informer les travailleurs, y compris les

.../...

métallos, des luttes en cours chez PEUGEOT.

Prenons l'exemple le plus typique: celui de RENAULT dont les ouvriers ont été eux-aussi victimes des "horaires-accordéons" contre lesquels ceux de PEUGEOT se sont justement insurgés. Des esprits simples pourraient penser que les travailleurs de RENAULT sont directement intéressés par ce qui se passe chez PEUGEOT.

Eh bien, il a fallu attendre le 29 Avril, soit 24 jours de débrayages PEUGEOT pour que la C.F.D.T. distribue un tract sur la question.

Et si la C.G.T., de son côté, a diffusé un tract le 28 Avril c'était pour inviter les travailleurs "à honorer la mémoire des morts" (les déportés).

C'est seulement dans un bulletin intérieur, réservé aux seuls syndiqués, du 3 Mai 1965 qu'elle parlera du mouvement PEUGEOT.... pour donner à ses adhérents les réponses à faire à ceux qui s'étonnent du silence de la C.G.T.

Quant à l'arrêt national du 2 juin qu'aucun métallo n'a pris au sérieux - et aucun bourgeois non plus - il est arrivé comme les carabiniers.

Mais si les syndicats n'ont pas jugé bon d'intéresser les travailleurs au sort de leurs camarades chez PEUGEOT, ils n'ont négligé aucune démarche pour intéresser les évêques, les flics, les fonctionnaires, les journalistes à leur sort. Une brochure a d'ailleurs été envoyée par la C.F.D.T., dans la région de SOCHAUX, à toutes les personnes "détenant une parcelle d'autorité". Et là où les syndicats se sont déchaînés, c'est pour démontrer que les mesures de répression prises par la Direction PEUGEOT étaient "illégalles".

Puisque les organisations soi-disant ouvrières veulent le fai-

re oublier, rappelons que les capitalistes ne possèdent pas seulement des usines mais aussi un Etat qui peut être représenté indifféremment par un Préfet, un C.R.S. ou un Inspecteur du Travail.

Les capitalistes disposent de plusieurs moyens pour soumettre la classe ouvrière: la force pure lorsqu'ils ne peuvent faire autrement. Dans les autres cas: le droit.

Le droit est un moyen au service de la classe dirigeante car il impose une règle égale à ceux qui ont tout (les capitalistes) et à ceux qui n'ont rien (les prolétaires) et tend donc à défendre l'inégalité.

Mais les références au droit sont surtout réactionnaires dans la mesure où elles transfèrent sur le plan de la procédure une lutte réelle qui se déroule dans la production. Concrètement: se référer au droit, c'est admettre de stopper une action pour obtenir un jugement dans 6 mois ou dans 2 ans.

La Direction de PEUGEOT ne s'y est pas trompée. Pour enrayer la grève partielle, elle a décidé de mettre à pied tous les travailleurs qui n'accompliraient pas la totalité de leur horaire de travail. Comme on lui demandait si sa décision était légale, elle a répondu qu'elle n'en savait rien? Mais ce qu'elle savait très bien c'est que les travailleurs qui obtiendront une indemnité dans un an ou deux n'en auront pas moins été battus dans la lutte de classe sur les lieux de la production.

Ainsi, en se plaçant sur le terrain de la légalité bourgeoise, les syndicats ont montré une fois de plus de quel côté de la barricade ils se situaient.

Tirons au moins une leçon de la défaite et sachons que toute lutte efficace ne peut être qu'illégal. En montrant notre mépris d'une légalité

.../...

qui ne vise qu'à préserver l'anarchie capitaliste, nous préparerons l'ordre ouvrier de demain. Et nous serons tranquilles pour plus de 10 ans.

une victoire ouvrière

Les défaites que subit actuellement la classe ouvrière française ne doit pas faire oublier que les travailleurs peuvent quand même remporter des victoires.

L'exemple nous vient de BILBAO (Espagne). Au mois de mai, les chantiers navals de cette ville d'Espagne franquiste construisent un bateau pour Cuba "socialiste". Curieux.

Un accident se produit causant la mort de 3 ouvriers. Dans un pays aussi démocratique que la France, la presse aurait protesté, l'inspection du travail aurait dressé un constat, la sécurité sociale aurait versé une rente conforme aux barèmes en vigueur.

L'Espagne franquiste n'étant ni démocratique ni sociale, les camarades des 3 morts n'eurent d'autre ressource que l'arme de leur classe: la grève.

Le 31 mai, les 3.000 ouvriers des chantiers navals se mettent en grève pour que les familles des ouvriers tués reçoivent de fortes indemnités.

Le 8 juin, le travail reprend après que les travailleurs aient obtenu entière satisfaction :

- les familles des victimes seront indemnisées et l'éducation des orphelins sera à la charge de l'entreprise;
- aucun ouvrier n'a été licencié en raison de la grève;
- 13 cadres administratifs qui avaient été licenciés pour s'être solidarisés avec le mouvement de grève sont réintégrés.

Exemple à méditer par les travailleurs de Peugeot, des Chantiers de l'Atlantique et d'ailleurs.

! Pour ceux qui font semblant de s'intéresser à l'origine de nos res- !
! sources, précisons que le coût de ce bulletin (environ 50 francs) est très !
! facilement couvert par les versements des militants et sympathisants du !
! G.L.A.T. !

! En effet, contrairement aux syndicats et autres organisations bu- !
! reaucratiques, nous ne touchons ni ne sollicitons aucune subvention de la !
! part des capitalistes ou de leur Etat. !

En Belgique : les syndicats contre la classe ouvrière .

La classe ouvrière belge a souvent fait preuve d'une grande combativité. Malheureusement, elle n'a jamais réussi à s'affranchir de la tutelle des organisations bureaucratiques, et notamment du parti socialiste et du syndicat dominé par lui: la F.G.T.B. Ces organisations ont toujours réussi à détourner la lutte vers des objectifs réformistes ou dénuées d'intérêt (manifestations contre le roi) ou même franchement réactionnaires: revendications nationales wallones.

Les syndicats belges viennent de faire un nouveau pas en avant dans leur soumission au grand capital par la signature d'accords formels de collaboration de classe dans la sidérurgie et dans la mécanique. Les camarades belges du groupe ouvrier de COKERILL-UGREE qui publient un bulletin mensuel " La Voix Ouvrière " (Edit. resp. André FRANKIN, 285, rue Saint-Gilles à Liège) ont fait une analyse détaillée de l'accord de la sidérurgie.

Ces camarades sont d'ailleurs directement intéressés par l'accord puisque l'entreprise où ils travaillent est une des plus importantes usines sidérurgiques belges.

Rappelons aussi qu'il existe, en Belgique, 3 syndicats :

- le 1er à direction socialiste : la F.G.T.B.
- le 2° à direction social-chrétienne: la C.S.C.
- le 3° libéral-bourgeois.

L'accord concernant la sidérurgie a été publié en février 1965. Il reconnaît un rôle de " contractant valable " aux 3 syndicats qui s'engagent " ensemble et solidairement " avec le Comité de la Sidérurgie Belge (l'organisation patronale) dans le cadre du protocole d'accord.

En échange de cette reconnaissance, les syndicats s'engagent à respecter les accords, à suivre une procédure de conciliation et à la faire respecter dans les entreprises.

Pour récompenser ce rôle de flics, les patrons leur accordent une subvention égale à 0,4% de l'ensemble des salaires. Cette subvention est versée à un Fonds intersyndical et les trois syndicats se la partageront suivant des critères restés secrets.

Mais le versement patronal sera :

- supprimé, si nationalement une organisation syndicale viole l'accord;
- diminué, si une grève éclate dans une entreprise sans que soit respectée la procédure de conciliation.

Une belle unité d'action est

.../...

donc réalisée par les syndicats belges puisque toute "infraction" d'un syndicat entraînera des pénalisations contre les deux autres mais, par un fâcheux hasard, cette unité se fait contre les travailleurs.

Enfin, pour mieux aider encore les syndicats à jouer leur rôle de garde-chiourmes, il est prévu que la récompense ne sera pas diminuée en cas de grève, si ~~les~~ les syndicats ont tout mis en oeuvre pour éviter l'arrêt de travail et ne l'ont pas soutenu.

Comme l'écrit un camarade belge: " Désormais les ouvriers métallurgistes, syndiqués ou non, n'ont plus d'organisation ".

Et il ne doit pas être seul de cet avis car, à une assemblée d'information syndicale, un ouvrier a proposé de refuser une prime qui était accordée aux seuls syndiqués.

Mais ce n'est pas seulement par internationalisme que nous devons nous intéresser à ce qui se passe en Belgique, car en France aussi les partisans du syndicalisme obligatoire commencent à se manifester.

Un tract C.F.D.T. du 22 Avril 1965, distribué chez RENAULT :

- regrette " la triste réalité où à peine un travailleur sur quatre " est syndiqué ";

- ajoute: " la situation française est un encouragement à la non-syndicalisation puisque le non-syndiqué bénéficie de tous les avantages " acquis par l'action syndicale ";

- demande " soit qu'il faille être syndiqué pour bénéficier de la convention collective, soit qu'un certain nombre d'avantages soient réservés exclusivement aux syndiqués ".

A suivre.

LES PARENTS TERRIBLES.

Déclaration de TAYLOR, directeur-général des usines PEUGEOT de Sochaux au sujet d'une éventuelle fusion CITROEN-PEUGEOT ("Le Monde" du 8 Juin 1965) :

" Si cela se faisait, nos ouvriers n'auront rien à craindre. Un veuf " qui se remarie veille à ce que ses enfants ne soient pas brimés par son " nouveau conjoint ".

Heureusement, il y a encore des parricides.

Camarade qui as lu ce bulletin,

tu te demandes peut-être qui nous sommes et où nous voulons en venir ?

Militants révolutionnaires, nous cherchons à nous rendre utiles à la classe ouvrière en diffusant des informations soigneusement étouffées par les partis et les syndicats qui se disent ouvriers.

Partout dans le monde, sans aucune exception, **la société est divisée en deux classes** : celle des travailleurs, qui produit toutes les richesses, et celle des capitalistes — bourgeois ou bureaucrates, peu importe — qui dispose de ces richesses, et aussi de la vie même des travailleurs.

Ce régime d'exploitation ne prendra fin que le jour où **la classe ouvrière saura s'organiser pour prendre elle-même en mains les instruments du pouvoir** — les armes, arrachées à l'Etat, et les moyens de production, arrachés aux capitalistes et à leurs valets.

C'est donc en vain que des charlatans prétendent lutter contre l'exploitation par des votes, des pétitions et autres manifestations dérisoires. Pas plus que ceux qui les ont précédés, les exploités d'aujourd'hui n'abandonneront le pouvoir de leur plein gré.

Mais c'est en vain aussi que partis et syndicats prétendent opposer aux dirigeants capitalistes des dirigeants « ouvriers ». En tenant les travailleurs à l'écart des leviers de commande, en les soumettant, comme dans l'entreprise capitaliste, à une hiérarchie de chefs et de chefsillons, ils ne font que compléter et renforcer la domination de la bourgeoisie. C'est bien pourquoi ces organisations se montrent totalement impuissantes, non seulement à renverser le capitalisme, mais même à défendre les intérêts les plus immédiats de la classe ouvrière. Il faut en finir avec les illusions et les vantardises bureaucratiques : **seule l'action voulue et menée par les travailleurs eux-mêmes peut arracher aux capitalistes autre chose que des miettes.**

Nous disons donc :

- qu'une décision — de grève, de reprise, d'acceptation ou de refus d'un accord, etc — n'est valable que si elle a été prise après une discussion démocratique **par les travailleurs qu'elle concerne** ;
- que là où une tâche doit être confiée à des **délégués**, ils doivent être élus par une assemblée d'atelier, de bureau ou d'entreprise, pas pour un an ou six mois, mais **uniquement pour cette tâche précise**, sur mandat impératif donné par les travailleurs ;
- que la première tâche à confier à des délégués, c'est l'établissement de contacts avec les autres entreprises de la localité, de la région, du pays et de l'étranger. C'est une réunion de délégués dûment mandatés, et non une poignée de bonzes inamovibles, qui peut seule coordonner la lutte des travailleurs.

Est-ce l'anarchie, ou une invention de rêveurs ? Non, **c'est l'organisation qui a été adoptée par les travailleurs eux-mêmes**, chaque fois qu'ils se sont mis en mouvement pour la défense de leurs intérêts. C'est ainsi que pourront naître les organes de classe qui abattront un jour le pouvoir des exploités.

Nous savons très bien que cela n'est pas pour demain. Nous n'avons pas la naïveté de croire que la révolution va se faire toute seule. Nous croyons au contraire que pour qu'elle soit victorieuse, il faut la préparer avec patience, en développant peu à peu les liaisons qui permettront à la classe ouvrière d'organiser elle-même son action.

Il ne s'agit pas de former de nouveaux dirigeants pour remplacer ceux qui ont fait faillite. Il s'agit, pour ceux qui sont d'accord sur ces positions, de **se grouper** pour mieux les propager, pour lutter plus efficacement, pour faire connaître aux travailleurs la possibilité qu'ils ont de se libérer eux-mêmes de l'esclavage capitaliste.

Groupe de Liaison pour l'Action des Travailleurs (G. L. A. T.)

Ce bulletin est destiné à informer les travailleurs. Les nouvelles de la vie ouvrière peuvent nous être envoyées, soit par l'intermédiaires des diffuseurs, soit en écrivant à l'adresse suivante : **Jean RENAULT - 73, rue Blanche, Paris-IX^e.**